

N/REF : 1/09/2025 9H11 C:000073 I:02288
V/REF : AC/C26871
V/Email reçu le Lundi 01/09/2025 a 9H11

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. IDP
IMMEUBLE : ILOTS DU PLESSIS-IDP
1/3/5, RUE JOSEPHINE BAKER
LES ILOTS DU PLESSIS
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002

LOCALISATION : ALLEE 3 BAKER - MR FAUCHER 06 80 22 78 98
LOGEMENT N° 108250, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : ABSENCE D'EAU CHAUDE - VÉRIFICATION BEC

Donneur d'ordre : M. T CERMELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 04/09

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DU BALLON D'EAU CHAUDE

CONSTAT : BALLON D'EAU CHAUDE HS PRESENCE D'EAU AU NIVEAU DE LA
RÉSISTANCE, BALLON AGÉ DE 15 ANS, TATRTE ET CALCAIRE ON ENDOMMAGÉ LE
RACCORD DIAELECTRIQUE

LORS DE LA MARCHE FORCÉE, LE DISJONCTEUR SAUTE DIRECTEMENT

PRÉCONISATION : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU BALLON

- -

FOURNITURE ET POSE BALLON D'EAU CHAUDE 150L

CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ

CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 04/09/25 a 15H14 M. T CERMELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et
d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents
diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL159-FP.1	Ballon 150L ACI/NRJ C-T 3	1	550,00	550,00
TOTAL H.T.					550,00
T.V.A. a 10,00%					55,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>605,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.